

Vincent DAVID

Elu de la Liste " **VEDENE AUTREMENT** "



Création Collectif « [Recyclons 84](#) » en collaboration avec Cap 21 (Corinne Lepage) 2007

Vedènaïses, Vedènaïses,

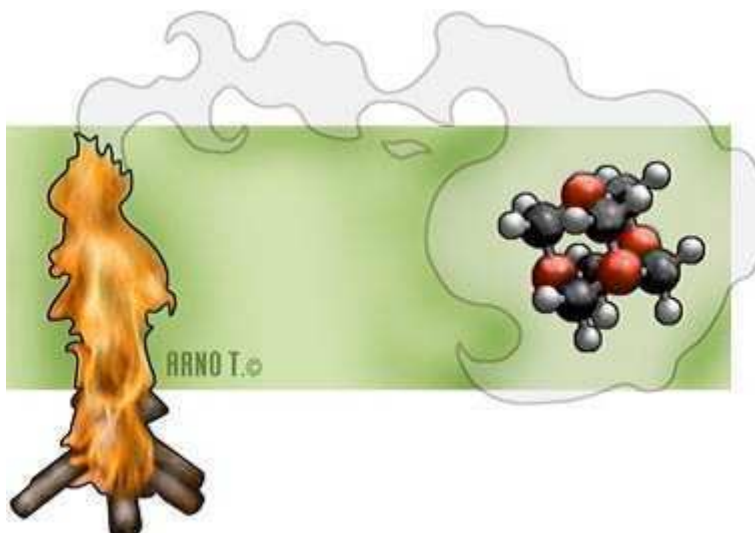
Voici un court propos qui nous concerne tous : L'incinérateur de VEDENE mais prenez le temps de regarder cette [VIDEO faite par Dany DIETMAN, maire de MANSPOCH en Alsace](#)

LES DIOXINES

Le 10 juillet 1976, les travailleurs de l'usine I.C.M.E.S.A (Brianzoli, Lombardie) (filiale du groupe suisse Hoffmann- La Roche), ont assisté à un curieux phénomène: la température de la cuve d'un réacteur où avait lieu une réaction chimique passait de 126 à 400 degrés, sans que l'on put rien y faire. Quelques minutes plus tard, une explosion se produisait et la vapeur montait dans l'air sous la forme d'un petit nuage blanc. Presque personne ne remarqua ce nuage blanc poussé par un vent léger.

Moins de vingt quatre heures plus tard, les hirondelles moururent les premières, puis ce fut le tour des poules, des lapins, des chats et des chiens qui, frappés par le poison, s'effondraient ça et là. Cinq jours après, les enfants commençaient à avoir des rougeurs et des cloques sur la peau. Ils étaient pris de vomissements. Chez l'homme, l'effet constaté était tout d'abord l'apparition de chloracné, maladie de la peau caractérisée par des comédons, des kystes et papules, pouvant persister durant 25 ans.

On a pu estimer que le nuage transportait 2,5 kg de dioxine ce fameux 10 juillet, ce qui correspondrait en gros à 500 000 doses mortelles pour l'homme si l'ensemble de cette quantité était absorbée, ce qui bien sûr, n'a pas été le cas.



Selon des statistiques officielles controversées, moins de 5 000 Italiens auraient été victimes de cette terrible pollution. Des informations sérieuses recueillies sur place font état d'un chiffre vingt fois supérieur. Lors d'un communiqué commun récent, l'Académie nationale de médecine et l'Académie nationale des sciences rappellent toutefois " qu'aucune mortalité liée aux dioxine n'a été signalée lors de cet accident ".

Il semble pourtant que parmi les personnes exposées, on ait pu observer l'apparition de formes de cancers très rares. L'incidence des cancers des tissus mous ou des organes digestifs aurait doublé . Plus curieux encore, une étude sur les naissances survenues dans la population la plus exposée à la dioxine aurait révélé un déséquilibre complet de la répartition des sexes. Dans la population générale, on trouve un rapport de 106 hommes pour 100 femmes. A Sévés, le rapport homme/femme est de 53 sur 100.

Vedènaises, vedènais, prenez le temps de regarder cette [VIDEO faite par Dany DIETMAN, maire de MANSPACH en Alsace](#)

Une étude dresse une liste des principaux symptômes liés à l'exposition aux dioxines :

dermatoses (chloracné, hyperkératose, hyperpigmentation, hirsutisme), troubles hépatiques (augmentation des transaminases dans le sang), augmentation du taux de lipides dans le sang, désordres intestinaux avec troubles du transit, troubles cardio-vasculaires, atteinte de l'appareil urogénital, troubles neurologiques (perte de la libido, migraines, neuropathies périphériques, atteinte des facultés sensorielles), troubles psychiatriques (nervosité, insomnie, dépersonnalisation, dépression, suicide). Mais il semble que les troubles psychiatriques soient dus au stress post-accidentel qu'a subi la population concernée.

Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on constaterait également des lésions cardiaques chez les personnes qui ont été exposées au nuage de dioxines. En fait, les dioxines existent dans la nature. Elles sont constituées de deux noyaux de benzène, deux molécules d'oxygène et deux molécules de chlore, de fluor ou de brome (quatre pour la variété la plus toxique). Elles sont produites par exemple, en très faible quantité, lors de la combustion du bois, lors d'incendies de forêt notamment. Elles peuvent également être créées lors du recyclage des métaux, de la combustion de matières plastiques ou de la fabrication de pesticides. Les dioxines, classées parmi les substances appelées organohalogènes, sont donc essentiellement des produits " accidentels " de l'activité industrielle humaine.

Les incinérateurs de déchets ménagers et hospitaliers, les papeteries qui blanchissent le papier avec du chlore, la sidérurgie et les usines de pesticides en sont les sources les plus importantes



Vincent DAVID de l'association « **P.R.O.G.E.S.** » conteste régulièrement l'incinérateur de Vedène comme « Recyclons 84 » et rappelle qu'il pourrait être à l'origine de plusieurs cancers dans son voisinage

« Les besoins pour la réalisation de ce 4ème four près de 40 millions d'Euros ont été investis. Enfin pour la dernière mise à la norme exigée, le Syndicat Mixte de la Gestion des Déchets du Pays d'Avignon s'est acquittée d'une facture de 14,8 millions d'Euros.

Parallèlement à ces dépenses, nous avons constaté une augmentation de la taxe des ordures ménagères uniquement sur la commune de VEDENE de 63,5%.....Voilà pourquoi, nous demandons l'arrêt de l'incinérateur. Il existe d'autres méthodes pour traiter les ordures. **Au départ de la chaîne alimentaire, le bétail est contaminé par les dioxines retombées avec les fumées sur l'herbe des pâturages.**

Ces molécules se déposent dans les graisses animales (viandes, lait, oeufs, poissons).

L'alimentation est donc la source principale d'exposition (80 à 95 %).

L'alimentation est la principale source de contamination.

Au commencement de la chaîne alimentaire, le bétail broute l'herbe des pâturages. Ceux-ci peuvent être contaminés par des retombés de dioxine émisent par l'industrie (incinérateurs...). Ces molécules se déposent dans les graisses animales contenues dans les viandes, le lait...

Les dioxines peuvent passer de l'animal à l'homme par le biais de l'assiette (viandes), du verre (lait) ou du sein maternel.

Reste à savoir quelle quantité de dioxines nous pouvons absorber sans danger, ce qui revient à définir un seuil de toxicité. Ces molécules n'ayant pas toutes la même dangerosité, les scientifiques ont créé une unité appelée TEQ - pour équivalent toxique - qui tient compte de la toxicité du composé le plus toxique.

Par ailleurs, la pollution par les dioxines survient avec des doses tellement faibles qu'elles se mesurent en picogramme, c'est à dire en millionième de millionième de gramme (10-12 grammes).

En ce qui concerne la détermination du seuil de toxicité, les avis divergent considérablement : pour l'OMS, depuis 1990, la dose journalière admissible était de 10 picogrammes par kilo et par jour, un chiffre critiqué au regard des nouvelles données épidémiologiques concernant surtout les appareils neurologique et endocrinien.

Vedènaises, vedènais, prenez le temps de regarder cette [VIDEO faite par Dany DIETMAN, maire de MANSPACH en Alsace](#)

Une réunion extraordinaire a donc été demandée au terme de laquelle les experts sont tombés d'accord sur une dose journalière admissible comprise entre 1 et 4 picogrammes par kilo de poids corporel. Il faut savoir que l'agence américaine pour la protection de l'environnement préconise quant à elle de ne pas absorber plus de 0,0064 picogrammes par kilo de poids corporel, c'est-à-dire 160 fois moins que la norme française.

En somme, plus la science avance, plus les normes en vigueur concernant les dioxines semblent devoir être révisées à la baisse.

Des estimations montrent que la dose quotidienne moyenne ingérée par une personne se situe entre 10 et 200 picogramme TEQ (ou pg TEQ) par jour, soit de 2 à 3 pg TEQ par kilo de poids corporel et par jour pour un adulte mais elle peut être beaucoup plus élevée dans certaines tranches de la population, notamment chez les enfants.

Les dioxines sont des produits lipophiles, c'est à dire qu'elles s'accumulent dans les graisses comme la graisse du lait. Les produits laitiers représentent 30 à 45 % de contamination alimentaire. Le lait est un très bon indicateur de la pollution ambiante par les dioxines, en l'absence de mesures directes dans l'environnement.

J'ajouterai cette phrase du Professeur BELPOMME (Fondateur et président depuis 1984 de l'association Française pour la Recherche Thérapeutique Anti Cancéreuse): "CE N'EST PAS LA DOSE MAIS LA DUREE D'EXPOSITION QUI FAIT LE RISQUE"

Vedénaises, vedénais, prenez le temps de regarder cette [VIDEO faite par Dany DIETMAN](#), maire de MANSPACH en Alsace

Vincent DAVID